

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Conseil Municipal

Séance du 25 mars 2024



Partie 1 : Section de fonctionnement

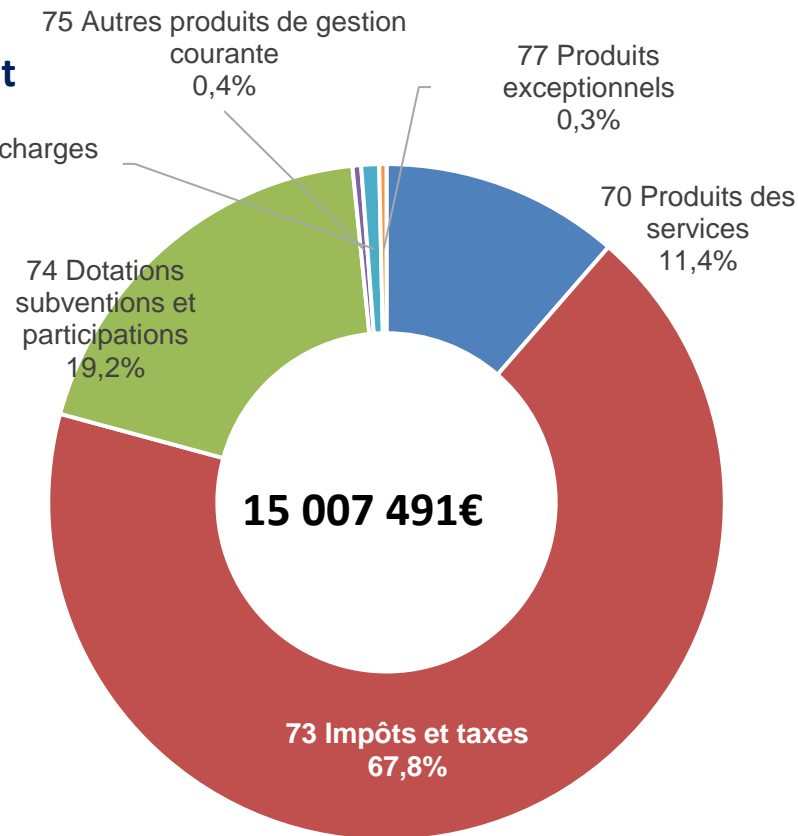
- ❖ Recettes de fonctionnement
- ❖ Dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement

Répartition des recettes réelles de fonctionnement

Chapitre	CA 2022	CA 2023
70 Produits des services	1 634 745 €	1 709 160 €
73 Impôts et taxes	9 510 468 €	10 177 918 €
74 Dotations subventions et participations	1 720 569 €	2 877 451 €
75 Autres produits de gestion courante	67 725 €	62 934 €
013 Atténuations de charges	117 671 €	127 704 €
76 produits financiers	94 €	32 €
77 Produits exceptionnels	44 752 €	52 293 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	13 096 024 €	15 007 491 €



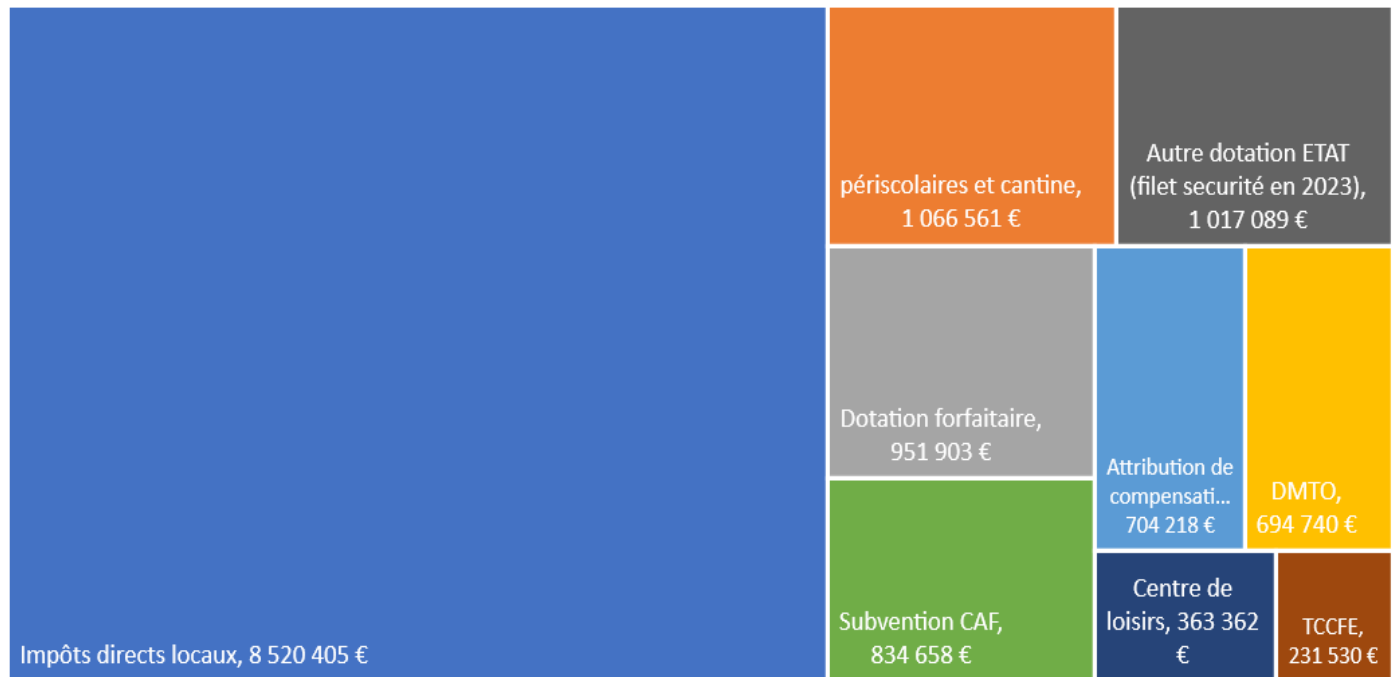
Remarque : en 2023 les Recettes Réelles de Fonctionnement sont de 15 M€ contre 13 M€ en 2022, soit une augmentation de 15%.

L'évolution s'explique principalement par le versement du filet de sécurité pour 990 K€



Les recettes de fonctionnement

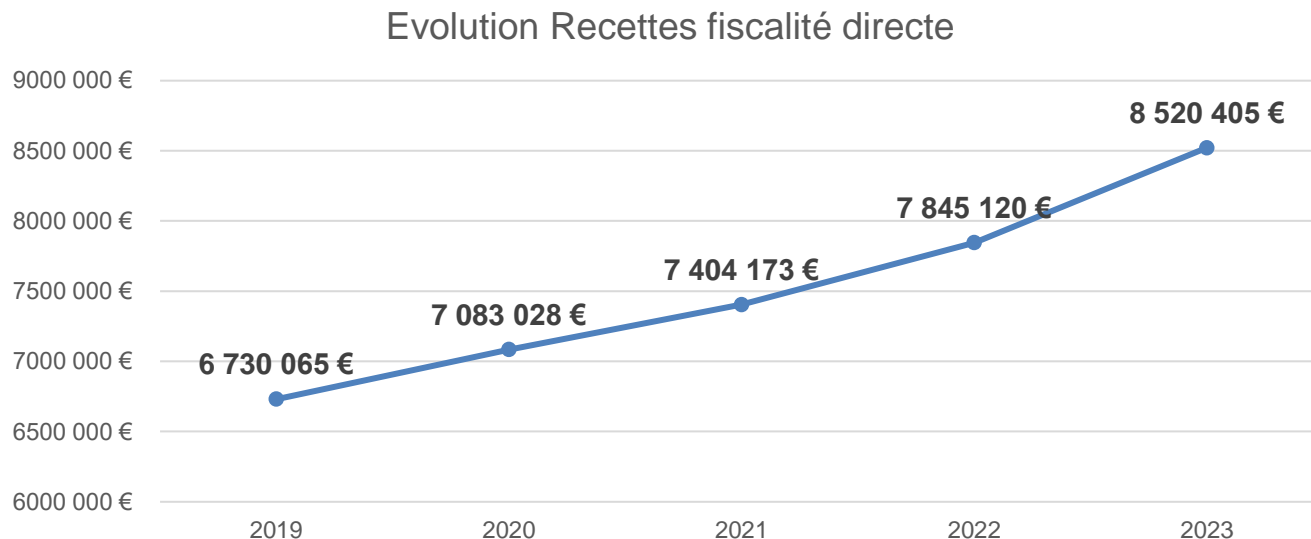
Principales Recettes de Fonctionnement en 2023



Un dynamisme de la taxe foncière issu de l'évolution des bases (7.1%) et des droits de mutations illustrant le dynamisme de Villepreux



Les recettes de fonctionnement

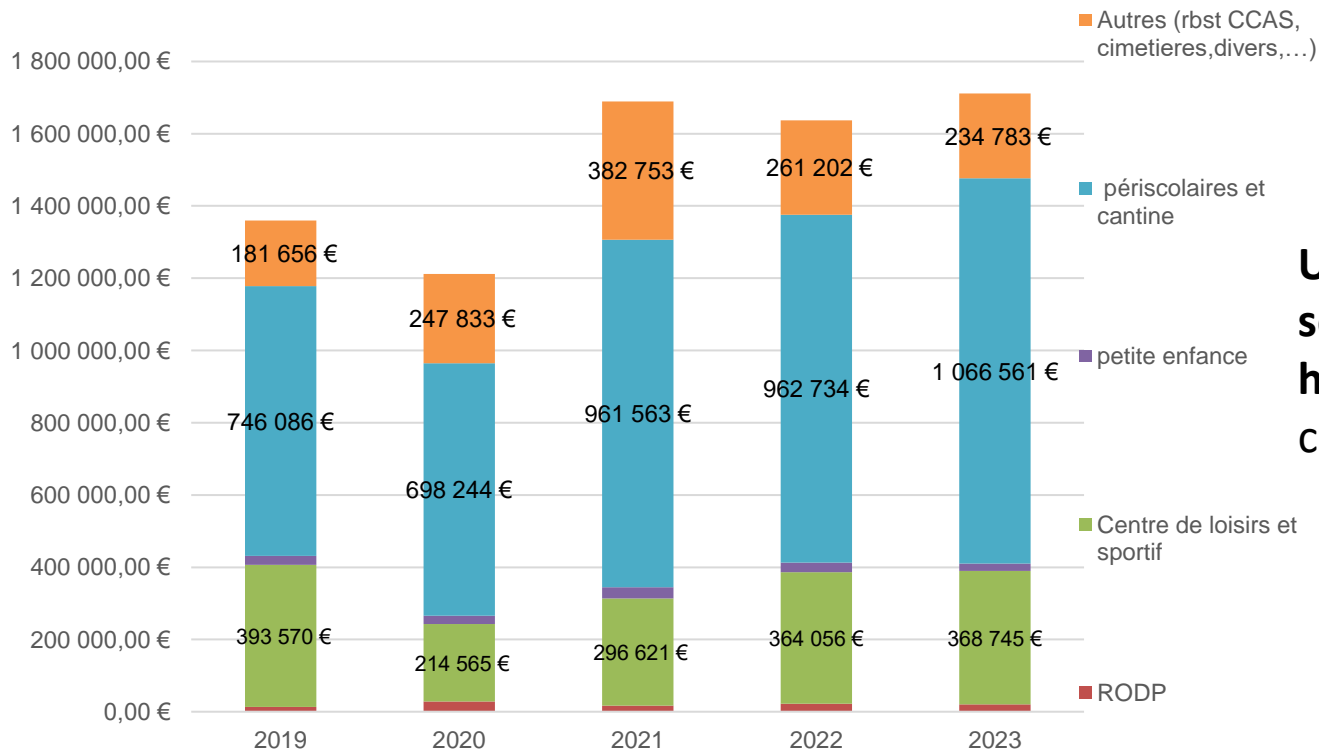


Entre 2021 et 2023, les recettes fiscales ont fortement augmenté du fait de la revalorisation importante des bases par l'Etat, permettant d'amortir les effets de l'inflation sur cette période.



Les recettes de fonctionnement

Evolution des produits des services et du domaine

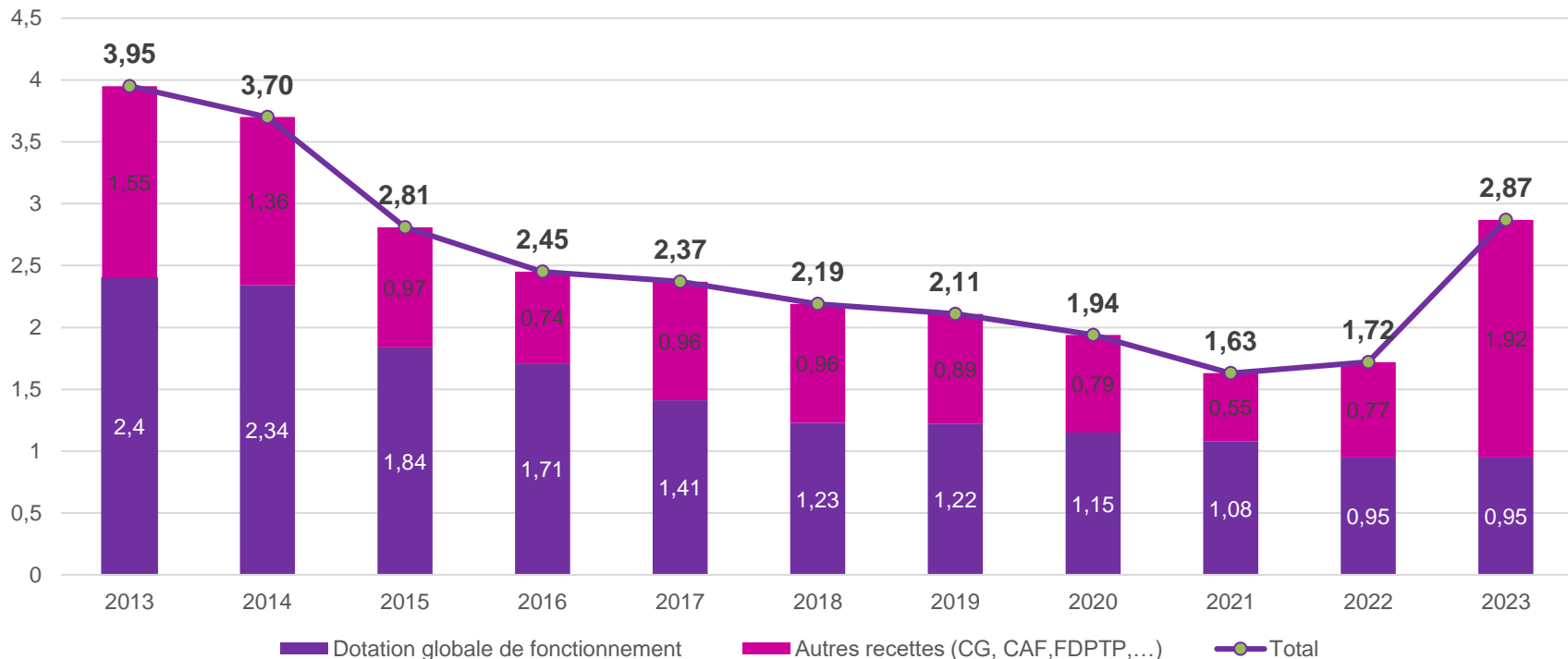


Une fréquentation des services en légère hausse: 1,7 M€ en 2023 contre 1,6 M€ en 2022



Les recettes de fonctionnement

Evolution Dotations et participations en M€

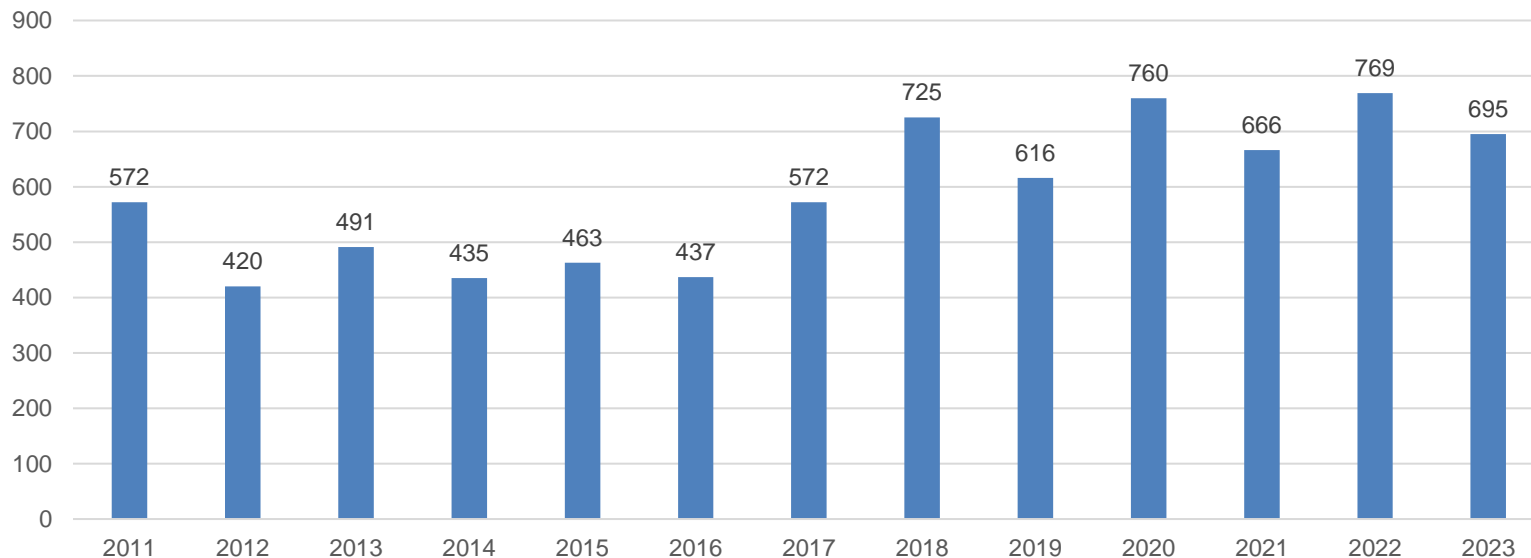


Une évolution significative, liée au versement du filet de sécurité de 990 k€



Les recettes de fonctionnement

Evolution des droits de mutation (en milliers euros)

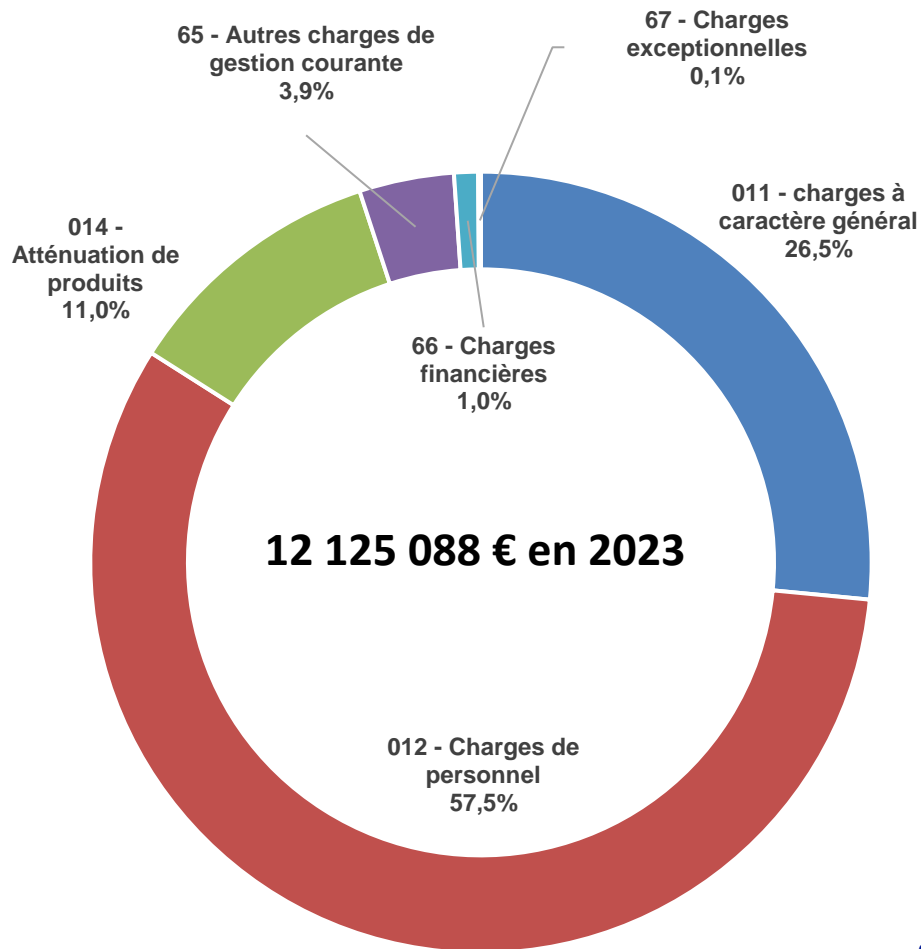


Des droits de mutation bien plus importants qu'attendus en 2023 (500 k€ de budgété) et témoins de l'attractivité du territoire. Attention cependant la chute du marché immobilier avec la hausse des taux d'intérêts devrait entrainer une forte baisse des DMTO en 2024.



Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	CA 2022	CA 2023
011 - charges à caractère général	2 820 963 €	3 215 926 €
012 - Charges de personnel	6 819 876 €	6 970 206 €
014 - Atténuation de produits	1 309 240 €	1 329 004 €
65 - Autres charges de gestion courante	479 012 €	475 821 €
66 - Charges financières	78 612 €	120 107 €
67 - Charges exceptionnelles	419 789 €	14 024 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	11 927 492 €	12 125 088 €





Les dépenses de fonctionnement

Les volumes de dépenses réelles de fonctionnement en 2023 :

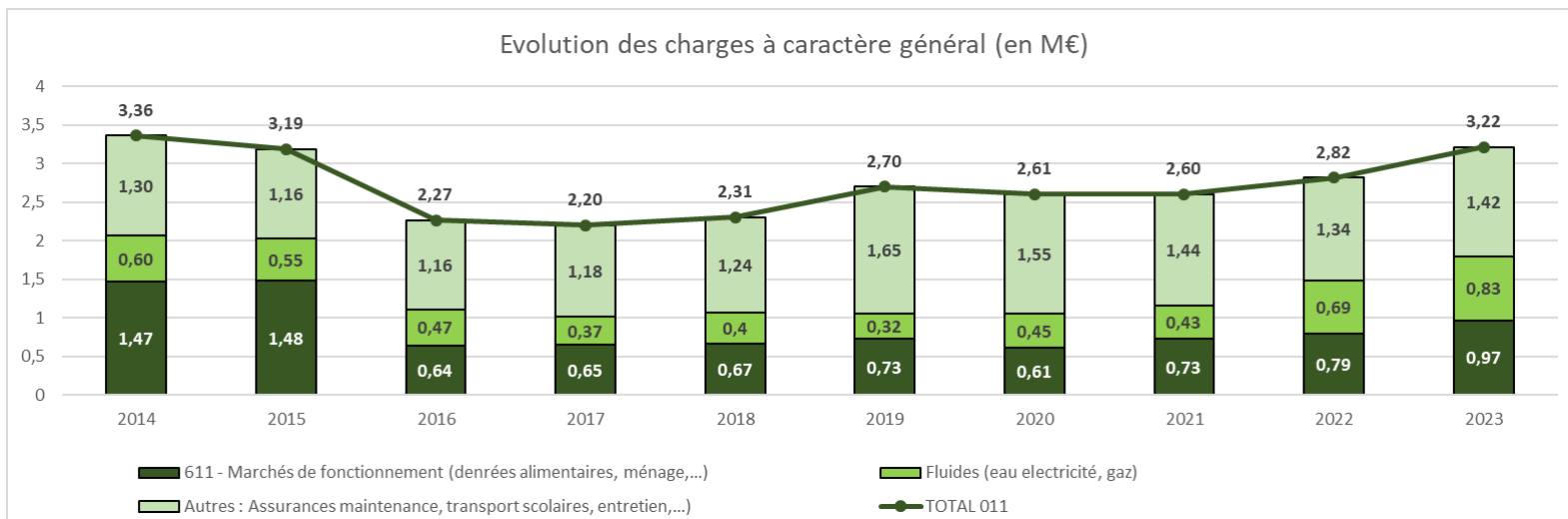
- 011 Charges à caractère général (fluides, petit matériel nécessaire à l'exploitation du service public, denrées alimentaires, transport scolaire...) : **3,21 M€ en 2023** contre 2.82 M€ en 2022
- 012 Charges de personnel : **6,97 M€ en 2023** contre 6,81 M€ en 2022
- 014 Atténuations de produit (FNGIR et FPIC) : **1,32 M€ en 2023** contre 1.31 M€ en 2022

Le CA 2022 a progressé de 2% par rapport au CA 2023 et cela malgré une période encore fortement inflationniste.

Le chapitre 012 a progressé dans les mêmes proportions, tandis que le 011 a progressé de 14% notamment dû aux fluides.



Les dépenses de fonctionnement



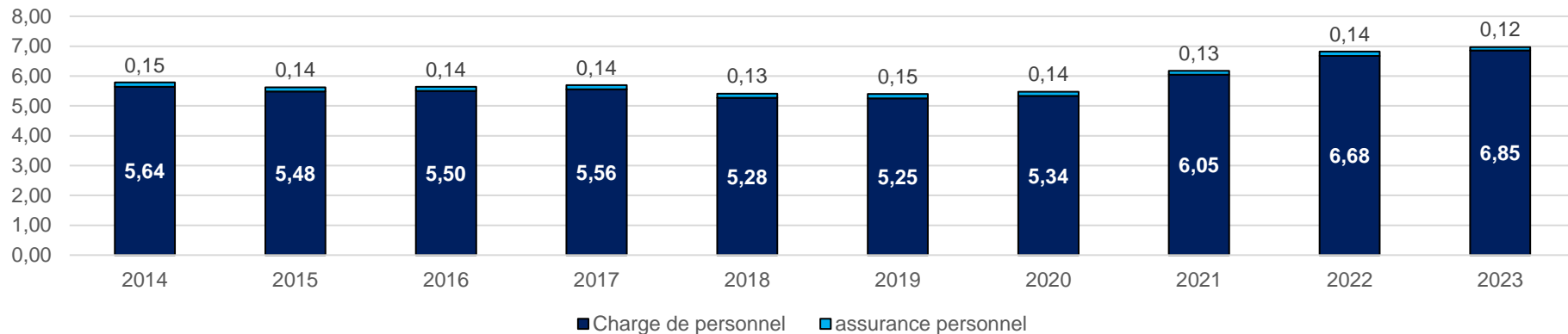
Une forte augmentation des charges à caractère général (+400 k€) avec des dépenses de fluides subissant l'impact de l'inflation, ainsi que les contrats d'assurance et autres contrats de service.

Année	Electricité	Gaz	Fioul	Total des dépenses de fluides
Année 2021	263 549.49 €	122 810.10 €	6057.66 €	392 417.25 €
Année 2022	352 754.79 €	300 247.03 €	11 650.77 €	664 652.59 €
Année 2023	563 525.41 €	222 938.22 €	11 572.15 €	798 035.78 €



Les dépenses de fonctionnement

Evolution des charges de personnel (en M€)



Nota : Entre 2019 et 2023, les dépenses ont augmenté de 29%.

Les créations de poste sont en lien avec l'évolution de la population (ATSEM, Animateurs, policiers...)

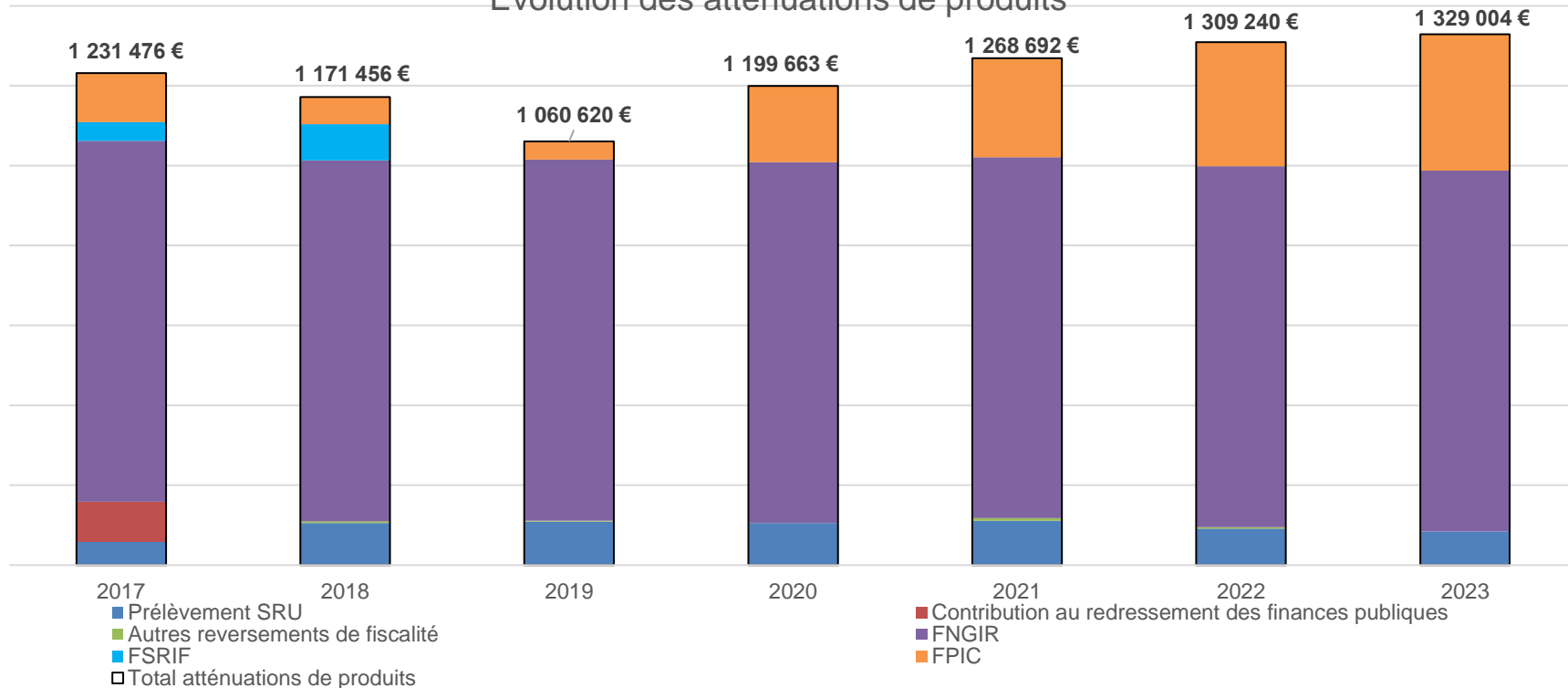
Il faut également prendre en compte la revalorisation du point d'indice, les carrières et les évolutions du SMIC. (+48k€)

Villepreux est la Ville qui a le plus faible niveau de dépenses de personnel par habitant de l'agglomération ! 598 € par habitant en 2022 contre 895 €/hab en moyenne, soit 32 % de moins que la moyenne !



Les dépenses de fonctionnement

Evolution des atténuations de produits

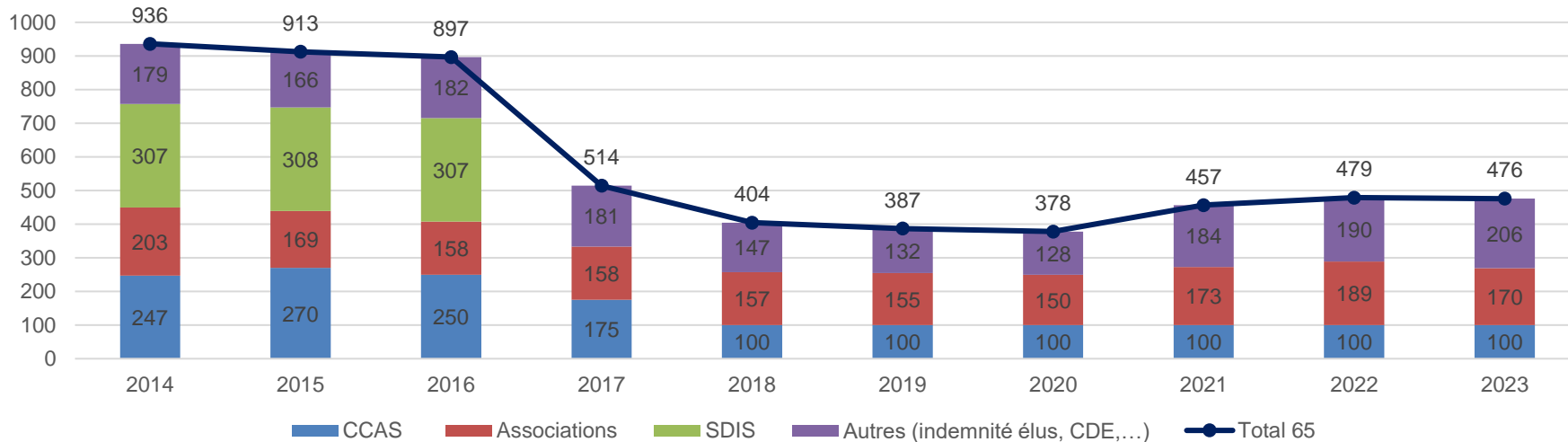


Des prélèvements globalement en hausse, notamment le FPIC (+30k€). Mais poursuite de la baisse du prélèvement SRU du fait de l'action de la ville sur la production de logements sociaux¹³



Les dépenses de fonctionnement

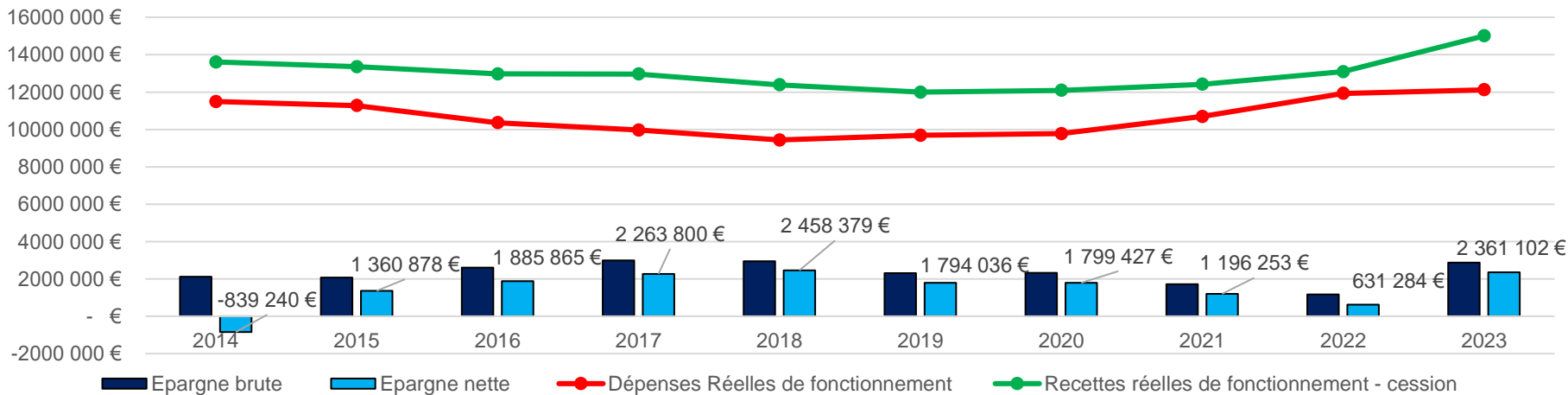
Evolution du chapitre 65 (autres charges de gestion courante) en k€





Evolution globale de l'épargne

Evolution Epargne brute / epargne nette



- Une épargne nette en progression en 2023 malgré un contexte contraint (inflation, de dotations en baisse, hausse des prélèvements de l'Etat et renforcement des services municipaux.
- Les indicateurs de la dette montrent une situation toujours maîtrisée
- En 2023, avec le versement du filet de sécurité, l'épargne nette est de 2,3 M€ (sans le filet de sécurité elle est de 1,3 M€)

Partie 2 : Section d'investissement

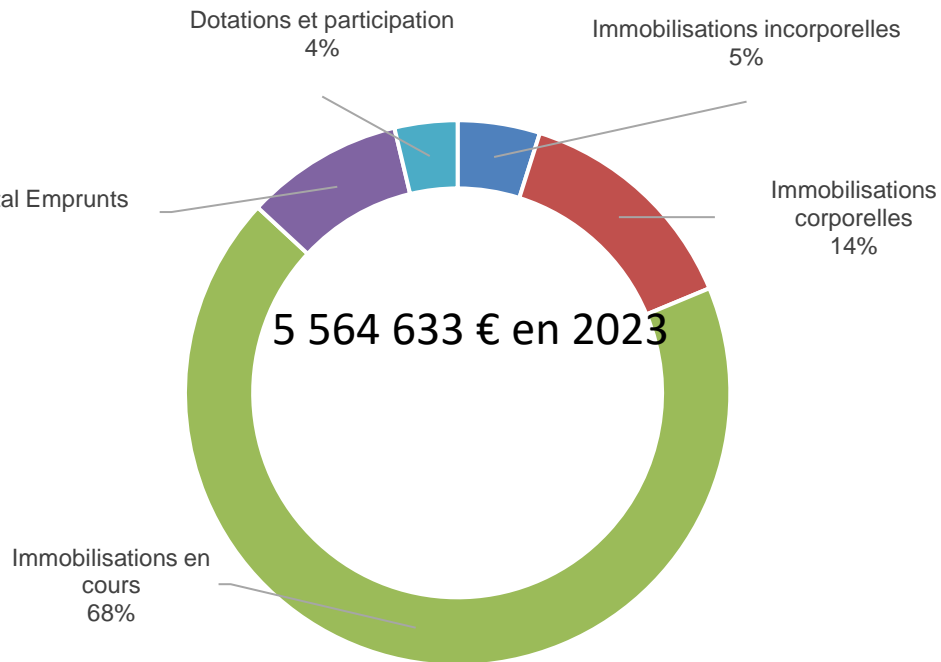
- ❖ Dépenses d'investissement
- ❖ Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement

Dépenses investissement 2023

Chapitre	CA 2023
Immobilisations incorporelles	271 568 €
Immobilisations corporelles	770 792 €
Immobilisations en cours	3 793 443 €
Remboursement capital Emprunts	521 326 €
Dotations et participation	207 504 €
Total dépenses réelles investissement	5 564 633 €



Dépenses d'investissement : principales dépenses

Les grands projets d'investissement de la ville pour l'année 2023 ont représenté un coût de 3 787 639 € (HORS SUBVENTIONS)

Maison des Arts

- Transformation de l'école Jacques Gillet en Maison des Arts, (travaux) : 2 173 738.00 €
- Transformation de l'école Jacques Gillet en Maison des Arts, (MOE) : 119 954.00 €
- Subvention de 53% du montant total (Région, SQY)

Pôle Sportif Vestiaires VPark

- Réhabilitation des vestiaires du Vpark, (travaux) : 1 476 895.31 €
- Réhabilitation des vestiaires du Vpark, (MOE) : 17 052.00 €
- Subvention de 62% du montant total (Département, Région, DSIL, ANS)

Dépenses d'investissement : principales dépenses

La ville a également poursuivi son programme d'entretien du patrimoine communal à hauteur de 448 338.36 €.

Ces travaux concernent la rénovation des bâtiments, la réfection des voiries et l'amélioration du cadre de vie :

Travaux de rénovation des bâtiments scolaires et les accueils de loisirs :	173 473.24 €
Travaux de rénovation des bâtiments sportifs :	50 505.08 €
Travaux de rénovation des multi-accueils :	22 917.73 €
Travaux de mise aux normes PMR du théâtre :	23 004.51 €
Travaux de voirie (aménagement divers, pose de silhouettes, et Plan Vélo) :	76 034.77 €
Travaux d'amélioration du cadre de vie (plantations, végétalisation, etc.) :	65 552.03 €
Travaux de raccordement d'éclairage public :	35 851.00 €

Dépenses d'investissement : principales dépenses

Enfin, la ville a poursuivi sa politique de renouvellement de matériel et de mobilier pour le bon fonctionnement de ses services publics à hauteur de 329 566.13 €

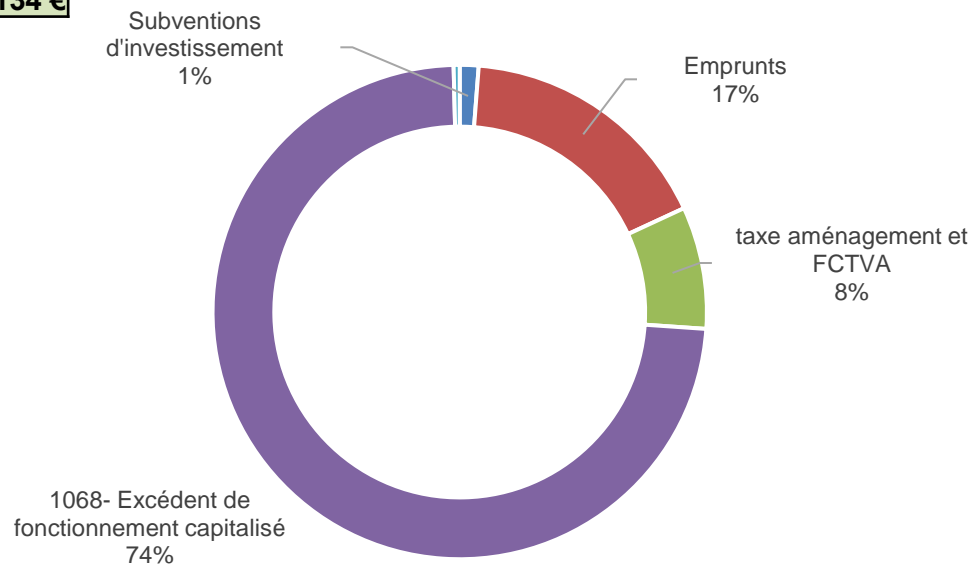
Renouvellement du matériel technique du service environnement (tondeuse) :	48 244.00 €
Renouvellement du matériel technique du CTM :	27 565.00 €
Renouvellement des extincteurs des bâtiments communaux :	9 408.24 €
Acquisition de la borne de recharge dans le cadre du budget participatif écologique :	3 726.00 €
Renouvellement du mobilier scolaire et des accueils de loisirs :	28 374.94 €
Renouvellement du mobilier des multi-accueils :	1 443.53 €
Acquisition du mobilier pour les locaux des vestiaires du Vpark :	10 784.00 €
Renouvellement du mobilier administratif des services :	16 713.86 €
Renouvellement des équipements informatiques et logiciels :	99 922.01 €
Renouvellement du matériel scolaire et périscolaire :	13 343.33 €
Renouvellement du matériel sportif :	17 674.22 €
Renouvellement des équipements et du mobilier de la restauration municipale :	10 367.00 €
Renouvellement du matériel de l'imprimerie (massicot) :	12 000.00 €



Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2023
Subventions d'investissement	72 884 €
Emprunts	998 500 €
taxe aménagement et FCTVA	473 066 €
1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	4 352 239 €
Autres	23 445 €
Total Recettes réelles investissement	5 920 134 €

Recettes d'investissement 2023





Principales recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'établissent à 5.9 M€ en 2023, elles sont principalement composées :

- De l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) pour 4.3 M€
- D'un emprunt de 1 M€ (2,81 % taux fixe)
- Des dotations (FCTVA et Taxe aménagement) pour 479 k€

S'ajoutent à ces recettes les écritures d'amortissement, lesquelles ont représenté 616 207 € en 2023.

Merci de votre attention

